



DIRECTION
DU COMMERCE

Service Autorisations et Animations commerciales
Place Léon Betoulle
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. 05.55.45.63.35

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Pour l'attribution d'étals vacants aux

Halles Centrales

Etal n°17 : 8,9 m2

Etal n°18 : 8,9 m2
Si besoin avec arrière cuisine (réserve sèche
n°11)

ACTIVITES RECHERCHEES :

Comme le prévoit le règlement général des Halles centrales (art. 3-5), des critères de sélection des activités des étals ont été établis à titre indicatifs afin de pouvoir adapter l'offre de vente à la demande et aux orientations souhaitées par la Ville de Limoges.

Les attributions des étals peuvent prendre en compte les critères suivants :

- le profil du nouveau candidat et la qualité de son projet ;
- 10 % de la surface de vente est réservée aux producteurs-vendeurs (fruits, légumes et fleurs). Les produits visés doivent être issus prioritairement et majoritairement de l'exploitation agricole du producteur-vendeur et éventuellement de manière complémentaire issus de l'agriculture locale (filières courtes) ;
- les activités issues de l'agriculture biologique ;
- les activités innovantes et n'existant pas au sein des halles ; par déduction, l'offre existante sera prise en compte afin de ne pas créer de concurrence déloyale ;

- les activités génératrices de convivialité compatibles avec l'usage de l'espace de dégustation ;
- la gastronomie locale est à prioriser notamment pour l'entrée principale et l'allée centrale.

Par ailleurs, un commerçant ou une entreprise présent(e) dans les halles ne pourra pas se voir attribuer plus de deux étals afin de conserver une offre diversifiée à la clientèle et afin de soutenir le plus grand nombre d'initiatives ou de projets de chefs d'entreprises.

DROITS DE PLACE ET REDEVANCES / mois

Part fixe : 15€/ m²

Part variable : 13,13€/m²

Réserve sèche pour le local n°11 : 3,56€/m²

COMPOSITION DU DOSSIER :

Dossier personnel :

- une lettre de motivation
- le profil professionnel du candidat (curriculum vitae),
- la photocopie d'une pièce d'identité. (Recto verso)
- un extrait d'inscription au registre du Commerce ou des Métiers *pour les personnes exerçant déjà une activité commerciale*,
- un certificat attestant du respect des obligations sociales

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est à retirer auprès du service autorisations et animations commerciales ou à télécharger sur le site de la Ville.

CRITERES DE SELECTION :

- Qualité du projet : 25% avec :
 - présentation générale, intégration dans le site, qualité du matériel : **12,50%**
 - Pertinence et qualité des produits proposés : **12,50%**
- la demande du candidat correspondant à l'offre commerciale souhaitée par la Municipalité : **50%**
- l'expérience ou la formation et les ressources affectées : **25%**

DATE LIMITE DE DEPÔT DES CANDIDATURES :

Les dossiers devront être parvenus ou déposés à la Mairie, Service Autorisations et animations commerciales, **au plus tard le 16 JANVIER 2020 à midi.**

Renseignements complémentaires :

Service Autorisations et animations commerciales

Catherine LAROUDIE, chef de service.

8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 (64 avenue Georges Dumas).

Tél. fixe : 05.55.45.60 17 ou 64 60.

Tél. portable : 06 27 56 07 25.